

sant, dans le dessein de se jeter ensuite sur les habitations Françaises, pour empêcher les habitans de faire leurs semailles. Il les attaqua dans leurs cabannes, leur tua vingt-quatre hommes, leur en prit seize, et délivra un officier français, nommé LA PLANTE, qui était prisonnier parmi eux depuis trois ans.

Beaucourt s'en revint après cet exploit. On apprit des prisonniers qu'une autre troupe de cent guerriers du même canton faisait la chasse près de l'endroit de la rivière des Outaouais appelé le *Sault de la Chaudière*; que leur dessein était de s'y cantonner, dès que la neige serait fondue, et que deux cents Onnontagués commandés par LA-CHAUDIERE-NOIRE, un de leurs plus braves chefs, devaient les y joindre, pour y passer toute la belle saison, afin d'arrêter tous les Français qui voudraient aller à Michillimakiné, ou en revenir. Comme on attendait incessamment un grand convoi de pelleteries des contrées du nord et de l'ouest, on comprit qu'il était absolument nécessaire d'envoyer au-devant une bonne escorte; mais M. de Callières, qui avait besoin de toutes ses troupes pour soutenir ceux qui étaient occupés aux travaux de la campagne, ne voulut rien faire sans l'ordre du comte de Frontenac. Ce général persuadé que l'affaire de Toniatha avait déconcerté les mesures des Iroquois, manda au gouverneur de Montréal de faire partir au plutôt le sieur de St. MICHEL, avec quarante voyageurs canadiens, pour porter ses ordres à Michillimakinac, et de le faire escorter par trois canots bien armés jusqu'au-dessus du Sault de la Chaudière.

M. de Callières obéit: l'escorte conduisit les Canadiens jusqu'à l'endroit marqué, sans avoir rencontré un seul Iroquois; mais peu de jours après, St. Michel ayant aperçu des pistes et deux Iroquois, il ne douta point que La-Chaudière-Noire ne fût proche avec toute sa troupe, et il s'en retourna à Montréal. Il ne faisait que d'y débarquer, lorsque M. de Frontenac y étant arrivé de Québec, le fit repartir sur le champ, avec trente Français et trente sauvages. Le général le fit suivre par TILLY DE ST. PIERRE, lieutenant, qui eut ordre de prendre sa route par la *Rivière du Lièvre*, qui se décharge dans la Grande Rivière environ cinq lieues au-dessous de Sault de la Chaudière, et à qui il donna un *duplicata* de l'ordre dont St. Michel était porteur pour M. de Louvigny.

Il fut heureux d'avoir pris cette précaution: St. Michel arrivé au même endroit d'où il avait relâché à son premier voyage, y vit encore deux découvreurs, et aperçut en même temps un grand nombre de canots que l'on mettait à l'eau. Il crut qu'il n'était pas de la prudence de s'exposer à un combat trop inégal, et reprit une seconde fois la route de Montréal. Trois jours

ès qu'il y fut revenu, on y vit arriver soixante sauvages chargés de pelleteries, qui avaient descendu par la rivière du Lièvre,